



Profession de foi TSEEEAC

Elections professionnelles pour la CAP TSEEEAC

Proposer *toujours*, s'opposer *si nécessaire*

- L'UNSA n'est pas dans l'opposition systématique
- L'UNSA n'est pas dans la démagogie ni dans la récupération de l'action des autres syndicats
- L'UNSA est force de proposition et prend ses responsabilités

**En ne signant pas le protocole DGAC 2013-2015,
l'UNSA a refusé :**

- La mise en œuvre d'une **politique déséquilibrée** qui maltraite certains **corps**, certains **domaines** et certains **services** et qui détruit la DGAC de l'intérieur
- Les **fermetures de très nombreux services sans la moindre préparation** et sans **compensation décente** pour les personnels ainsi sacrifiés et obligés de changer de métier ou de déménager
- L'absence de mesures simples et non coûteuses, qui auraient permis une reconnaissance des efforts croissants demandés aux personnels en leur proposant des améliorations de déroulement de carrière et de débouché, telles que le lancement d'une démarche de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle ou l'instauration de Listes d'Aptitudes, etc.

Les TSEEEAC particulièrement visés !!

fermeture de 12 aérodromes
fermeture de 15 délégations
et antennes

fermeture de 6 BRIA

Aucune mesure statutaire

Un syndicalisme **Autonome**

Un syndicat **différent**, un syndicat **utile**

- Un syndicat **apolitique**, libre de ses agissements,
- Un syndicat sur lequel vous pouvez compter, qui vous **écoute**, vous **informe** et vous **défend**,
- Un syndicat où vous êtes **défendus par des agents de votre corps**, concernés et mieux à même de **comprendre les problématiques spécifiques**,
- Un syndicat inter-catégoriel qui **défend les métiers et les agents qui les exercent**, sans opposer les **catégories de personnels** et sans **démagogie**.

#fortl'Unsa!

Aux dernières élections, en 2011, 43% des TSEEAC ont voté pour l'UTCAC, qui est le syndicat N°1 chez les TSEEAC depuis très longtemps, loin devant le 2^e (23% des voix).

L'UTCAC a obtenu de nombreuses avancées pour l'ensemble des TSEEAC par une action réfléchie et efficace.

UNSA

le **service**

public

au **coeur**



Aujourd'hui, la Loi de 2010 sur la représentativité syndicale a changé la donne : tout le monde constate que le progrès social est en panne et les TSEEAC, en particulier, paient cher les agissements de la DGAC et des signataires du protocole 2013 :

- blocage de l'avancement,
- allongement de la liste d'attente pour accéder aux emplois fonctionnels,
- restructurations de services, diminution du nombre de postes ouverts en recouvrement avec les corps de catégorie A,
- menaces sur la fonction contrôle d'aérodrome pour les TSEEAC, etc.



Pour inverser la tendance actuelle, où les TSEEAC sont trop souvent maltraités, l'UTCAC doit renforcer sa position de syndicat majoritaire chez les TSEEAC et passer la barre des 50%.

Fort de ce résultat, en plus du déblocage de l'avancement et de l'accès aux emplois fonctionnels, nous mènerons à bien les réformes qui ont été ralenties ou stoppées, telles que la reconnaissance de la formation au niveau Licence du LMD, la création d'une licence ESARR 5 pour les TSEEAC de la DSNVA obtenue en 2010 et en particulier l'obtention de la licence APRON services pour les TSEEAC de la Vigie Trafic de Roissy CDG, la revalorisation de la fonction contrôle, etc.

L'UNSA agira pour ...

- **L'unité de la DGAC et le respect des équilibres**
- **La réinstauration d'un réel dialogue social au sein de la DGAC en remplacement des copinages actuels**
- **L'arrêt des restructurations et des fermetures de services**
- **La mise en œuvre d'une politique de recrutements/affectations prenant en compte l'ensemble des fonctions exercées**
- **Le dégel du point d'indice**
- **L'amélioration des conditions de travail**
- **La prise en compte réelle des cas de souffrance au travail de plus en plus nombreux**
- **La mise en application de l'égalité professionnelle**
- **La réelle mise en œuvre des possibilités de télétravail au sein de la Fonction Publique**
- **Le paiement des heures supplémentaires - effectuées sur la base du volontariat - pour cause de suppressions de postes**
- **L'arrêt des diminutions d'effectifs sans restriction du périmètre des missions**
- **L'amélioration de la formation continue**
- **La reconnaissance des fonctions tenues par les agents (détention d'une licence, exigences de formations initiale et continue, niveau de responsabilité, encadrement, technicité, etc.)**
- **La définition d'une politique plus juste entre les corps, les domaines et les services**
- **Le lancement d'études en vue de la mise en place d'une démarche de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle et de l'instauration de Listes d'Aptitudes pour permettre d'améliorer les débouchés de carrière**





Liste UTCAC - CAP TSEEAC

Unsa Techniciens supérieurs et Cadres de l'Aviation Civile

TSEEAC / Classe Exceptionnelle

Bruno GARNIER	Chef de division - DSAC/Sud-Ouest
Didier REYNAUD	Chef CA - Aéroport d'Avignon (SNA/SSE)
Bernard BARRAQUÉ	Contrôleur - Aéroport d'Avignon (SNA/SSE)
Anne LAGUEYTE	Chef de subdivision - DSAC/Sud-Ouest

TSEEAC / Classe Principale

Frédéric PARMENT	Contrôleur - Aéroport de Béziers (SNA/SSE)
Christophe PORTA	Spécialiste - ENAC Muret
Guilhem RENIER	CTE - DSAC/Sud-Est
Thierry VERNET	Assistant de subdivision - Aéroport de Roissy CDG (SNA/RP)

TSEEAC / Classe Normale

Thierry ADRIAN	Spécialiste - DSAC/Nord-Est
Christine GALTIER	Inspecteur de Surveillance - DSAC/Centre-Est
Ronan CERCLÉ	Contrôleur - Aéroport de Colmar (SNA/NE)
Arnaud BORD	Inspecteur de Surveillance - DSAC/Centre-Est

**TSEEAC,
Votez utile ! Votez UTCAC !!**



#fortl'Unsa!

Votez liste entière, sans ajout ni rature sur votre bulletin sous peine de nullité.